

Les couleurs et la ville

Un colloque pour le renouveau urbain

De gustibus et coloribus non disputatur, dit l'adage... Et bien si, justement. A preuve: le colloque "Les couleurs et la ville" qui, le 28 octobre dernier, a réuni plus de deux cents personnes à Mons à l'initiative d'Icomos-Wallonie, en collaboration avec le Ministère de la Région Wallonne chargé du Patrimoine. Un beau succès de foule pour cette journée haute en couleurs qui, tant par la qualité des participants que par le haut niveau des exposés, est à marquer d'une pierre... blanche.

C'est au Professeur Jean Barthélemy, Président d'Icomos-Wallonie, que revint l'honneur d'ouvrir la séance. Tout en se félicitant de la constance de l'intérêt porté au patrimoine - un signe des plus réjouissants du renouveau des mentalités -, il souligna toute l'importance du cadre de vie des hommes, une préoccupation majeure, largement partagée et dont les couleurs constituent sans nul doute l'un des traits les plus sensibles.

Mais, dit-il, si chaque ville possède sa palette coloristique, les couleurs en sont rarement concertées. Elles restent le plus souvent fruit du hasard ou conséquence des modes. Pire encore, elles pâtissent parfois d'une mauvaise appréciation des valeurs architectoniques conduisant soit à des ravalements abusifs, soit à des enduisages inappropriés. Et le Professeur Barthélemy de conclure: le temps est venu de prendre conscience de toutes ces pratiques qui, insensiblement, modifient l'ambiance coloristique de la ville.

Ainsi fut cerné le sujet du colloque, l'un des aspects les plus sensibles et les plus actuels d'une politique globale de renouveau urbain, comme le rappela à juste titre le Président d'Icomos-Wallonie.

Une démarche rigoureuse

Placée sous la présidence de Jean-Louis Luxen, Secrétaire général d'Icomos-Wallonie mais aussi, depuis peu, Président du Comité directeur du patrimoine historique au Conseil de l'Europe, la matinée du colloque fut consacrée à l'étude d'expériences étrangères particulièrement significatives.

C'est le Professeur Paul Philippot, Directeur honoraire de l'I.C.C.R.O.M. à Rome, qui ouvrit le feu en rendant compte de la problématique telle qu'elle se pose, très clairement il est vrai, dans la capitale italienne. A Rome, la prise de conscience du fait que la couleur de la ville historique posait un problème critique et technique de restauration architecturale et urbaine ne s'est développée, comme presque partout ailleurs, qu'assez tard. Il fallut en effet attendre les années 50 - en fait, le choc suscité par la multiplication, boom économique oblige, de rénovations effectuées sans aucune considération critique avec des matériaux synthétiques d'aspects opaques - pour que soit éveillé l'esprit critique du monde de la culture et, surtout, que soit reconnue la relation forme-couleur de l'architecture comme un problème historique et critique exigeant une enquête et une appréciation préalables à toute intervention.

Illustrant à l'aide de diapositives les orientations qui se dessinèrent alors - l'étude des documents iconographiques, l'examen techno-

logico-esthétique des monuments et, bien sûr, l'étude de documents d'archives -, le Professeur Philippot analysa différents cas concrets qui se posèrent à Rome. Une évocation d'exemples aussi précis que spécifiques, dont il tira une réflexion fort intéressante sur les problèmes de restauration et de conservation mettant en exergue la multiplicité des tendances rencontrées (entretien ou restauration, conservation ou reconstitution, intégration dans l'ensemble, etc.).

L'on resta en Italie avec le Professeur Giovanni Brino, de l'Ecole Polytechnique de Turin, à qui l'on doit de nombreux plans de coloration dont, bien évidemment, celui de la ville de Turin qui lui valut, en 84, de décrocher un prix au Farbe Design International de Stuttgart. De son exposé, richement illustré lui aussi de diapositives fort explicites, l'on retint autant la rigueur de la démarche que l'application pratique et concrète de cette dernière sur le terrain.

Ce qui frappe en effet dans l'exposé de la méthode utilisée par Giovanni Brino pour restituer à Turin le plan de coloration tel qu'il fut imaginé durant la première moitié du 19^e siècle, c'est autant l'aspect méthodique de la démarche que sa rigueur scientifique. Analyse des documents d'archives et des reproductions anciennes, établissement de fiches particulières pour chaque habitation, analyse des supports anciens, étude des techniques locales, étude des matériaux utilisés et de leur concordance avec le support tant au niveau historique que d'un point de vue purement technique sont autant d'exemples qui illustrent la rigueur d'un travail dont on ne peut que se réjouir qu'il trouve, grâce à la création de l'Ecole de restauration urbaine de Turin, un prolongement concret, immédiat et international puisque d'autres actions semblables ont pu se dérouler ailleurs en Italie mais aussi en France, en Suisse, en Allemagne, au Portugal, en Espagne et aux Etats-Unis. Un prodigieux travail mêlant l'étude, l'enseignement et la formation, qui a fort impressionné l'assistance.

Celle-ci devait rester sous le charme puisque c'est avec une tonicité qui n'appartient qu'à lui que Georges Calteux, qui dirige le Service des Sites et Monuments du Grand-Duché de Luxembourg, prit ensuite la parole pour rendre compte des travaux menés dans son pays.

Sous le titre "La couleur, un produit de la terre", l'allocution de Georges Calteux, par ailleurs membre de la C.R.M.S.F., fut un vivant plaidoyer en faveur de l'exploitation, dans la fabrication des enduits et des couleurs, de matières naturelles, issues du terroir. Il est un fait que, jadis, ceux qui construisaient se servaient de matières trouvées pour ainsi dire sous leurs pieds - pierres, chaux, sables. Dans la région spécifique du Grand-Duché, le sable est

très coloré. Longtemps considéré comme un élément de construction de haute qualité, le sable, mélangé à la chaux, donnait un excellent enduit et, suivant la quantité de sable ajoutée, présentait des couleurs de toutes les tonalités.

C'est cette technique particulière de coloration que Georges Calteux s'est attaché à promouvoir au Luxembourg, avec un évident succès puisque, dans le cadre de sa Campagne pour le renouveau des façades du monde rural, pas moins de 5000 fermes ont déjà été restaurées. Plusieurs firmes privées luxembourgeoises se sont même associées à cette campagne en acceptant de fabriquer des enduits à base de sable, de chaux et d'oxydes s'harmonisant avec la palette du Service des Sites et Monuments. *Si vous parcourez aujourd'hui le Grand-Duché de Luxembourg, vous allez constater que ses*

d'un projet et sa réalisation. C'est pour trouver un langage commun que Gilles Nourissier a développé ce qu'il appelle la "culture technique", un concept dont il rappela les composantes - que l'on peut résumer en deux points: d'une part, la compréhension et la sensibilité nécessaires à l'appréhension des registres esthétiques et, d'autre part, la compétence indispensable à la manipulation, l'adaptation et le réglage des matériaux et techniques - avant d'exposer les méthodes de travail de l'Ecole d'Avignon. Une école mobile (elle multiplie les opérations de chantier-école), attentive à assurer une formation continue, à laquelle l'actuelle mise au point d'un outil de conception informatique permettra bientôt de réaliser l'indispensable lien entre le monde du chantier et celui de la planche.



Hôtel de maître, 18e s., (enduit du 19e s.), Rue des Telliers 20 à Mons. Détail de la façade (Photo: Charles Van Calster).

paysages sont devenus plus colorés, plus gais et, de ce fait, plus accueillants, se plut à souligner, non sans une bien compréhensible fierté, Georges Calteux. Un bel exemple, en tout cas, de dynamisme de la part d'un pouvoir public, à méditer.

Sur le terrain

L'intervention de Gilles Nourissier, Directeur de l'Ecole d'Avignon, fut en quelque sorte un prolongement des interventions précédentes puisque l'initiateur du Centre de Formation à la Réhabilitation du Patrimoine architectural s'attacha à souligner combien était primordiale la nécessité de jeter un pont entre la réflexion et le travail sur le terrain. C'est en effet au niveau du chantier que le patrimoine se construit, se restaure, et, trop souvent, l'on assiste à une incompatibilité entre la conception

Dernière intervention de la matinée: celle de l'ingénieur de la K.U.L. Koen Van Balen, assistant au Centre d'études pour la conservation du patrimoine architectural et urbain et par ailleurs Secrétaire général de l'Icomos-Vlaanderen, qui apporta au colloque de solides bases scientifiques en analysant les enduits et leurs supports. De cet exposé fort technique - les différents matériaux employés dans les enduits (liants, sables, additifs) furent évoqués, de même que les interactions existant entre eux et les différents types de supports -, l'on retiendra surtout le fait que la chaux, qui est le liant de base dans les anciens enduits, est mal connue en Belgique (très fine, elle pose parfois certains problèmes) et ce malgré les qualités qui sont siennes (notamment une plus grande rétention de l'eau et une plus grande maniabilité). Aussi Koen Van Balen conclut-il son exposé en souhaitant un changement des méthodes d'applica-

La tradition des enduits en Belgique

L'application de couches de finition n'est pas apparue d'emblée au XIXe siècle sur les façades urbaines de nos contrées. Elle est bien au contraire le fruit d'une longue tradition dont les prémisses remontent au Moyen Âge.

Utilisées sur les maisons en charpente, ces finitions servaient avant tout à protéger le bois contre les intempéries et les insectes. Les documents iconographiques et les textes d'archives nous renseignent également sur leur fonction décorative.

De même, les murs en blocage, mortier et torchis des maisons à colombage recevaient parfois des couches de terre glaise enduites de plâtre ou de badigeon.

Au XVIe siècle, la ville subit une évolution chromatique: le matériau dur et surtout la brique allaient en effet remplacer le bois, suite aux décrets et ordonnances émanant des autorités municipales et interdisant les reconstructions, réparation et repeinture des maisons en charpente en raison des ravages provoqués en ville par les incendies.

Cette généralisation de l'emploi de la brique entraîna le développement de techniques de finition propres à ce matériau. Ainsi par exemple, dans plusieurs villes, le rehaut des briques au moyen d'une couche pigmentée, loin d'être considéré comme une atteinte portée à la beauté architecturale, était non seulement apprécié pour l'enrichissement qu'il procurait à la construction en soi, mais également pour sa contribution à l'embellissement de la ville.

Notre type de climat se prêtant excessivement mal à une décoration recherchée de la façade (décor illusionniste, etc.) et nécessitant un entretien régulier de cette dernière, il apparaît logique que l'on ait eu recours à des techniques de finitions relativement simples.

Le rehaut de la couleur de la brique et de la pierre et leur imitation dans l'enduit constituèrent les deux principales techniques d'application.

On accorda un soin tout particulier au travail des joints (joints beurrés, joints tirés à la pointe, etc.) et les boiseries reçurent des couleurs plus ou moins soutenues (généralement le vert et le rouge) pour animer la façade.

L'enduit uniforme, utilisé d'abord pour imiter dans le stuc les éléments saillants, à l'origine en pierre, allait peu à peu couvrir l'intégralité des façades au XVIIIe siècle pour connaître un emploi systématique au XIXe siècle.

Une des causes premières de sa généralisation au milieu du XVIIIe siècle est à rechercher dans l'influence croissante du classicisme français dans nos régions. Le manque de matériaux disponibles, entraînant leur coût élevé, fit en sorte que quelques façades seulement furent érigées entièrement en pierre bleue et blanche. Les autres furent construites en briques enduites et peintes, dans le but de pallier cette carence et d'obtenir un effet monumental.

A cette époque, l'enduit recevait généralement des teintes pastel (vert pâle, rose, gris, jaune clair). Les encadrements de baies et les soubassements se distinguaient par une coloration différente.

Peu à peu, la palette allait se restreindre dans la première moitié du XIXe siècle où, à Bruxelles par exemple, l'enduit uniforme peint en tonalité "pierre de France" fut le seul mode de finition toléré, et ce, jusque vers les années 70. Après quoi, seulement sous l'influence de l'éclectisme, les couleurs de la ville allaient être déterminées par celles des matériaux non couverts.

(extrait de la synthèse de l'exposé de
Bénédicte DEL MARMOL)

tion des enduits de nos jours et en insistant pour que davantage d'échanges aient lieu entre les secteurs artisanal et scientifique.

Réflexion et réglementation

Placée sous la présidence de Raymond Lemaire, Président d'honneur de Icomos, l'après-midi fut consacrée aux études de cas. Licenciée en Archéologie et histoire de l'art, Bénédicte del Marmol évoqua la tradition des enduits en Belgique. Un exposé fort intéressant qui, en plus d'une analyse très précise des pratiques en vigueur dans notre pays depuis le Moyen Âge, rappela avec justesse que la couleur n'est pas qu'un simple élément de décoration. Pensée dès la conception des édifices, la couleur non seulement souligne la forme et la qualité des matériaux utilisés mais, aussi, met en valeur la structure de l'édifice en en accentuant certains éléments. Modifier la couleur revient en fin de compte à modifier l'édifice, rappela fort à propos Bénédicte del Marmol qui insista sur la nécessité, pour chaque cas, de confronter un maximum de données (voir également l'encadré, qui reprend de manière synthétique

l'essentiel de son exposé).

Ce fut ensuite au tour de Pierre Cox, architecte chargé par l'Administration de l'Urbanisme d'une étude sur les enduits et les couleurs en Wallonie, de rendre compte de son travail. Une étude encore en cours, dont le moindre intérêt n'est pas de susciter une réflexion qui puisse guider tant les administrations que les particuliers dans leur choix.

Il faut en effet savoir que les façades ne sont soumises à aucune réglementation et l'étude entamée à l'initiative de la Région Wallonne ne manque pas d'à propos qui, tout en analysant le contexte historique des enduits et des couleurs et leur qualité d'élément structurant du paysage bâti, se propose de donner un cadre à leur usage (il est important de choisir le produit en relation avec le support à traiter) et, aussi, de définir les terroirs (la pratique des enduits et des couleurs varie en effet d'un terroir à l'autre).

Cet exposé rappela à juste titre la nécessité d'une réglementation en la matière (que l'on songe, pour ne citer qu'un seul exemple, à la débauche de couleurs criardes qui règne parfois sur certaines façades soumises toutes entières aux pratiques commerciales) tout en situant la réglementation actuelle - les principaux outils sont le règlement général d'urbanisme applicable aux zones protégées de certaines communes (règlement approuvé en 77) et le règlement général d'urbanisme en site rural (approuvé en 85). Il s'agit là de réglementations trop larges pour permettre une approche fine relative à un terroir précis. Aussi est-ce plutôt le décret de décentralisation et de participation du 19 avril 89 (par lequel l'Exécutif Régional Wallon encourage l'autonomie communale en matière de permis de bâtir et de lotir) qui apporte l'outil indispensable à une politique volontariste dans le cadre du traitement coloristique des façades. La commune est en effet obligée de se doter d'un règlement communal d'urbanisme, lequel doit énoncer les prescriptions relatives "à l'implantation, à la hauteur et aux pentes des toitures, aux matériaux d'élévation et de couverture, ainsi qu'aux baies et ouvertures".

L'exemple montois

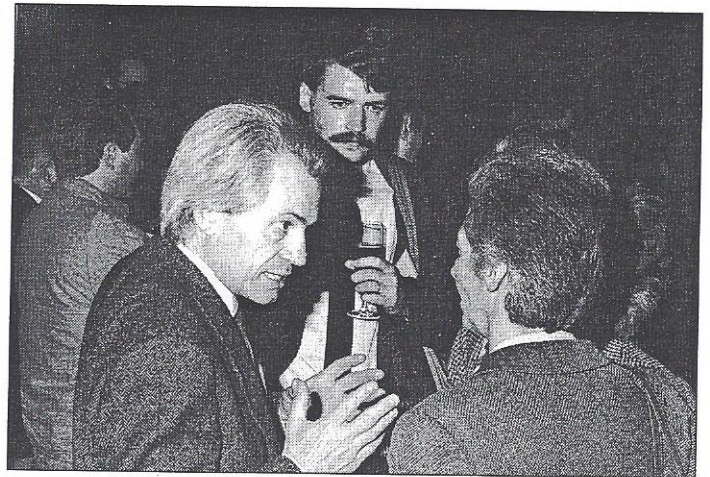
Les trois dernières interventions de la journée - hormis celle du Ministre Albert Liénard, dont nous parlons plus bas - furent consacrées à la ville de Mons (1). Ce fut d'abord Jean Dupont, Président Honoraire de l'association Sauvegarde et Avenir de Mons, qui évoqua la pratique en matière d'enduits telle qu'elle exista à Mons au 18e siècle. Des exemples cités, comme des pratiques recensées, il semble difficile de tirer de véritables conclusions, d'autant que les documents conservés datant de cette époque sont assez rares.

Plus nombreux sont par contre ceux que nous a laissés le 19e siècle, qu'Olivier Berckmans, attaché à l'Administration du Patrimoine culturel et chargé de l'Inventaire Monumental du Hainaut, rapporta avec un luxe de détails fort intéressants. Ce qui frappe surtout, à cette époque, c'est la sévérité avec laquelle le magistrat a cru devoir intervenir pour réglementer la finition des façades montoises. Récrépissement (réparation des maçonneries), mise en couleur

(1) voir l'article consacré à Mons dans les *Nouvelles du Patrimoine* n°17/18, pp. 10 et 11. Rappelons que les *Nouvelles du Patrimoine* ont consacré leur n°12 à l'Icomos. Ce numéro rend compte du colloque "Patrimoine et Tourisme" de Spa, explique l'historique, les objectifs et les moyens d'action du Conseil International des Monuments et des Sites et rappelle ce qu'est la Charte de Venise. L'on peut se le procurer en versant la modique somme de 65 FB au compte des Amis de l'Unesco (N°001-1348024-91) avec la mention "Dossier Icomos-Spa".



Le Secrétaire général, le Président d'Icomos-Wallonie et le Président d'honneur de l'Icomos: Messieurs Jean-Louis Luxen, Raymond Lemaire et Jean Barthélemy (Photo: Charles Van Calster).



Le Professeur Giovanni Brino, de l'Ecole Polytechnique de Turin, et Monsieur Koen Van Balen, Secrétaire général d'Icomos-Vlaanderen (Photo: Charles Van Calster).

et autres plâtrage font l'objet de moult ordonnances communales allant parfois même jusqu'à imposer aux propriétaires de tyranniques obligations - la plupart dans un souci de symétrie et d'homogénéité poussé, il faut bien le dire, dans de bien extrêmes proportions.

Quant à l'architecte Pierre Lamby, il nous entretient du projet coloristique pour la Grand-Place de Mons qu'il a réalisé pour l'Administration du Patrimoine. Un projet des plus séduisants, tant par son propos que par sa démarche. Des idées qu'il brasse, l'on retiendra le souci de déterminer un choix à partir d'une vision globale, d'ensemble, qui soit souple dans sa mise en oeuvre - notamment en proposant des alternatives et autres nuances de couleurs - tout en s'appuyant sur une analyse de références historiques et de données physiques précises. Ce projet a déjà rencontré l'avis de la C.R.M.S.F. et l'on est curieux de voir la suite que lui sera réservée à l'avenir par la ville de Mons.

Rehaussant le colloque de sa présence, le Ministre Albert Liénard, chargé à la Région Wallonne (notamment) de l'Aménagement du Territoire - y compris donc la rénovation urbaine et la valorisation des monuments et sites - couronna cette journée riche en réflexions par une allocution que les participants reçurent comme une ferme et encourageante profession de foi. Rappelant son souci d'agir de manière concertée en intégrant dans son action tant les notions de protection des valeurs patrimoniales que celles relatives au développement harmonieux du territoire wallon, le Ministre plaida, dans ce qu'il considère comme l'un des axes majeurs de son plan politique, pour une synergie des actions et une harmonie des conceptions grâce à un dialogue pluridisciplinaire et créatif. *Des grands monuments prestigieux aux modestes constructions, des témoins les plus reculés de l'histoire aux traces les plus récentes de nos conceptions architecturales, la manière d'en sauvegarder les valeurs, d'en intégrer le contexte, d'en assurer l'actualité de l'usage ou d'en concevoir l'organisation, tous ces modes opératoires devraient précéder d'un esprit attentif à ne laisser aucun critère en dehors du débat, dit encore Albert Liénard. Et le Ministre de conclure: je forme des vœux pour que de*

pareilles rencontres, stimulantes pour l'esprit mais tout autant pour la convivialité et la compréhension mutuelle, puissent se multiplier. Elles contribuent beaucoup plus qu'en apparence à constituer cet esprit épris des valeurs patrimoniales, mais tourné vers l'avenir, ferment du renouveau de la Wallonie.

Continuer la réflexion

Il appartient au Professeur Jean Barthélemy de conclure la journée, qu'il qualifia de riche et fructueuse, encore que, souligna-t-il, elle ait ouvert le débat en posant davantage de questions qu'en y répondant. *Il y a encore beaucoup à travailler, à discuter, dit-il, rappelant la multiplicité des critères entrant en ligne de compte: la connaissance de l'histoire du bâtiment, la conciliation entre l'esthétique et le fonctionnel, entre la tradition et la sensibilité d'une époque qui, elle aussi, doit pouvoir s'exprimer.*

C'est un problème d'une grande complexité, qui exige que sa solution ne soit pas laissée à l'appréciation de tout un chacun mais qu'elle soit réfléchie, en connaissance de cause. L'Icomos-Wallonie doit continuer la réflexion, conclut Jean Barthélemy, en rappelant que le renouveau d'une région - en l'occurrence la Wallonie - passe, aussi, par la collectivité d'une pensée.

Dominique RONSE



Rue des Clercs 19-21-23, à Mons (Photo: Charles Van Calster).